



CLIMASONO - CAHIER DES CHARGES 11/01/21

Blocs

MATERIAUX

▪ Blocs en béton léger à texture grossière ou clivée (clivé = uniquement bloc plein)

Les blocs en béton sont exclusivement composés de granulats d'argile expansée de Boom (ARGEX) de calibre 4/10R rond, de granulats naturels et de ciment. La masse volumique sèche du béton utilisée pour la fabrication des blocs est inférieure à 1300 kg/m³. Ces blocs répondent aux exigences de la norme NBN EN 771-3 et au PTV 21-001. Classe de tolérances dimensionnelles selon PTV 21-001 : type D1 à D3 (et D4 pour la maçonnerie collée). Classification selon le niveau de confiance de la résistance à la compression selon PTV 21-001 et NBN EN 771-3 : Catégorie I. Classification en groupes pour la maçonnerie portante calculée selon NBN EN 1996-1-1 et PTV 21-001 :

- Groupe 1 pour les blocs pleins (seul le bloc creux de 9 cm est considéré dans ce groupe 1)
- Groupe 2 pour les blocs creux

Classification en classes de qualité : les blocs appartiennent à

- blocs pleins : classes 4/1,4 à 8/1,4
- blocs creux : classes 3/0,7 à 4/1,0

Texture : grossière ou clivée

Les blocs portent la marque CLIMASONO.

Une identification indirecte et simple peut se faire grâce à la housse ou aux feuillets, marqués « CLIMASONO by Topargex », qui encerclent les paquets de blocs. Des caractéristiques spécifiques en terme de classes de résistance à la compression/masse volumique sont disponibles via www.epbd.be ou via le lien web des fabricants accrédités.

▪ Blocs en béton léger à texture fine

Les blocs en béton sont exclusivement composés de granulats d'argile expansée de Boom (ARGEX) de calibre 1/5R rond ou 0/4R rond ou 0/4M mix rond-concassé, de granulats naturels et de ciment.

La masse volumique sèche du béton utilisée pour la fabrication des blocs est inférieure à 1300 kg/m³.

Ces blocs répondent aux exigences de la norme NBN EN 771-3 et au PTV 21-001.

Classe de tolérances dimensionnelles selon PTV 21-001 : type D1 à D3 (et D4 pour la maçonnerie collée).

Classification selon le niveau de confiance de la résistance à la compression selon PTV 21-001 et NBN EN 771-3 : Catégorie I.

Classification en groupes pour la maçonnerie portante calculée selon NBN EN 1996-1-1 et PTV 21-001 :

- Groupe 1 pour les blocs pleins (seul le bloc creux de 9 cm est considéré dans ce groupe 1)
- Groupe 2 pour les blocs creux

Classification en classes de qualité : les blocs appartiennent à

- blocs pleins : classes 4/1,4 à 8/1,4
- blocs creux : classes 3/0,7 à 4/1,0

Texture : fine

Les blocs portent la marque CLIMASONO.

Une identification indirecte et simple peut se faire grâce à la housse ou aux feuillets, marqués « CLIMASONO by Topargex », qui encerclent les paquets de blocs. Des caractéristiques spécifiques en terme de classes de résistance à la compression/masse volumique sont disponibles via www.epbd.be ou via le lien web des fabricants accrédités.

DIMENSIONS

Les blocs sont de dimension (l x b x h en mm) :

390 x 190 x 190 – 390 x 140 x 190 – 390 x 90 x 190

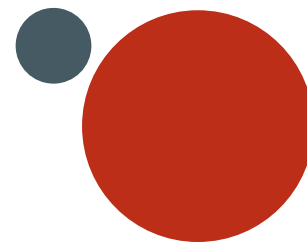
290 x 190 x 190 – 290 x 140 x 190 – 290 x 90 x 190

290 x 190 x 140 – 290 x 140 x 140 – 290 x 140 x 140

600 x 190 x 260 – 600 x 140 x 260 – 600 x 90 x 260

Bloc clivé : sur demande

Des dimensions spécifiques sont disponibles via www.epbd.be ou via le lien web des fabricants accrédités.



EXÉCUTION DES TRAVAUX

Les maçonneries sont mises en oeuvre conformément aux prescriptions de la norme NBN EN 1996-2.

Les mortiers sont mis en oeuvre conformément aux prescriptions de la norme NBN EN 998-2 et NBN EN 1996-2.

Les précautions suivantes sont à prendre:

- protection contre les intempéries et les salissures des blocs non encore maçonnes en les couvrant d'une bâche ou d'un film plastique;
- protection de la maçonnerie fraîche contre les intempéries;
- mise en oeuvre de blocs d'une seule livraison pour chaque parement;
- isolation de la maçonnerie contre l'humidité ascensionnelle;
- pour les blocs apparents, mélanger les blocs de différentes palettes afin d'éviter toute différence de nuance dans les murs de maçonnerie.

Les blocs sont maçonnes au moyen de soit:

- un mortier souple mais suffisamment résistant (classe M5 selon EN 998-2).

Lors de l'élévation des murs creux, les précautions nécessaires sont prises pour garder le vide propre, exempt de bavures et de chutes de mortier. Les maçonneries sont reliées aux autres éléments structurels par des ancrages mécaniques écartés de 60 cm au plus.

Dans l'ouverture des fenêtres et des portes, l'entrepreneur incorpore aux maçonneries des blochets et autres dispositifs de fixation des huisseries.

Leur emplacement est défini comme suite:

- battées latérales: à 20 cm maximum des angles et distants de 70 cm maximum,
- battées supérieures (baies de largeur supérieure à 1 m): un blochet par mètre.

Les blochets doivent être uniformément répartis sur la portée de l'ouverture.

Les blochets ont une forme en queue d'aronde et sont en P.N.G. imprégné d'un produit fongicide-insecticide, ou en matériaux à base de ciment et de matières inertes et imputrescibles.

Dans les maçonneries apparentes, ils ne peuvent être visibles. Les faces apparentes des maçonneries sont réalisées exclusivement à l'aide d'éléments de dimensions supérieures à une demi-longueur de bloc. L'emploi d'éléments brisés, de forme ou d'aspect irrégulier n'est pas autorisé. Toutes les mesures doivent être prises pour donner et conserver à la maçonnerie un aspect propre et soigné.

Dans une maçonnerie non armée, des joints de dilatation verticaux doivent être pratiqués tous les 6 mètres pour des murs de 9 cm d'épaisseur et tous les 8 mètres pour des murs à partir de 14 cm d'épaisseur. Ces joints seront de préférence pratiqués le long d'une embrasure de porte ou à l'endroit de conduites encastrées. Dans tous les cas, la maçonnerie est armée au moyen d'armatures préfabriquées (type Murfor) placées dans les joints horizontaux (chaque 2 rangées) immédiatement situés au-dessus et au-dessous des baies. Les armatures débordent de 60 cm minimum de chaque côté des baies. Dans la maçonnerie armée, des joints de dilatation verticaux doivent être pratiqués tous les 10 mètres pour des murs de 9 cm d'épaisseur et tous les 12 mètres pour des murs à partir de 14 cm d'épaisseur.

La maçonnerie collée est aussi disponible selon les fabricants. Il est d'usage de suivre leurs spécifications. Lien via www.epbd.be